

## 2

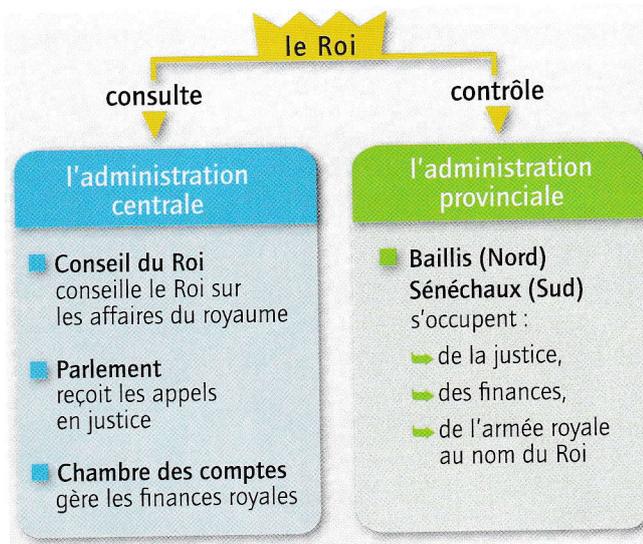
# Comment Louis IX gouverne-t-il son royaume ?

## A Louis IX renforce le pouvoir royal

Pour gouverner son royaume, Louis IX crée une chambre des comptes et un parlement en plus du Conseil du roi. Il s'entoure ainsi de spécialistes qu'il consulte pour les grandes décisions. Dans les provinces, il envoie des baillis et des sénéchaux s'occuper de la justice et des finances en son nom. Parallèlement, il nomme des enquêteurs pour vérifier leur gestion et contrôler la bonne application de ses décisions. Enfin, il crée une nouvelle monnaie : l'écu.

### 1 L'organisation du pouvoir royal sous Louis IX

- Quel est le rôle de l'administration centrale ?



## B Louis IX privilégie la religion chrétienne

Louis IX attache une grande importance à la religion chrétienne et vit en respectant fidèlement ses valeurs. Grâce à ses actions envers les pauvres et à son désir de paix et de justice, il est considéré comme un saint de son vivant.

Cependant, il se montre intolérant envers les autres religions et persécute les non-chrétiens, notamment les juifs. Il leur impose le port de la rouelle, fait brûler leurs livres sacrés et leur interdit de se marier avec une personne chrétienne.



### 2 Saint Louis rendant visite aux pauvres

Miniature, xv<sup>e</sup> siècle.

- Combien de fois saint Louis est-il représenté sur le document ?
- Décris la scène principale.

## C Louis IX impose la justice royale

À partir du XIII<sup>e</sup> siècle, la justice du roi tend à remplacer celle des seigneurs. Par la rédaction d'ordonnances, Louis IX prend de plus en plus de décisions applicables sur l'ensemble du royaume. Il instaure la présomption d'innocence et interdit le jugement de Dieu. Il généralise aussi la possibilité de faire appel à la justice du roi pour corriger un jugement rendu par un seigneur.

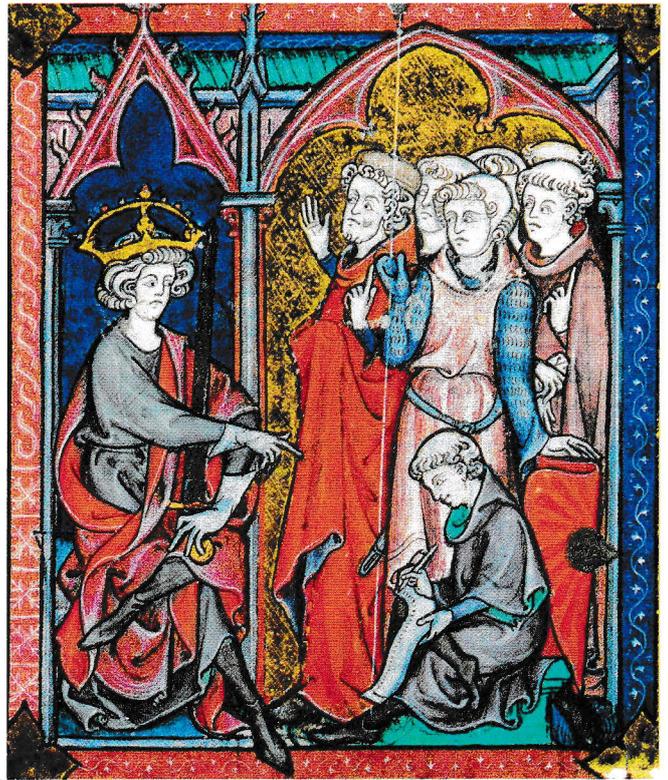
### 3 Les consignes du roi aux baillis

« Nous Louis, par la grâce de Dieu roi de France, établissons que tous nos baillis [...], en quelque affaire que ce soit, ou en quelqu'office\* qu'ils soient, fassent serment que tant qu'ils seront en offices ou en fonctions de baillis, ils feront droit à chacun [...], aussi bien aux pauvres qu'aux riches, et à l'étranger qu'à l'homme du pays. »

Ordonnance de Louis IX sur les baillis, 1254.

\*Office : fonction que quelqu'un doit remplir.

- Quels principes les baillis doivent-ils respecter ?



### 4 Louis IX dictant une ordonnance

Miniature extraite du *Décret de Gratien*, 1288.

- Que montre l'attitude du roi ?
- Que fait le personnage assis à droite ?

### 5 Le procès d'Enguerrand de Coucy par Louis IX

« Trois nobles enfants de Flandres allaient en tirant avec arcs et flèches les lapins parmi les bois du sire de Coucy, ils furent trouvés et pris par les forestiers. Et le seigneur sans connaître la cause ni l'âge, donna sentence qu'ils soient pendus, et les fit pendre. Le roi fit appeler le sire de Coucy à la cour.

Le roi décida que celui-ci rachèterait sa vie de dix mille livres\* environ, et qu'il ferait faire deux chapelles pour les âmes des enfants. Et cette chose fut grand exemple de justice aux autres rois. »

D'après la *Chronique du moine Primat*, 1259.

\*La livre est la monnaie de l'époque.

- Pourquoi la décision du roi est-elle un exemple de justice à l'époque ?

## Je retiens

Louis IX poursuit et renforce l'héritage des premiers grands rois capétiens en mettant en place une **organisation centralisée** du royaume. Son autorité s'étend à tout le pays et une nouvelle **justice royale** voit le jour. Très **croquant**, il cherche à imposer sa religion à tous et persécute notamment les juifs.

## Lexique

**Jugement de Dieu** : épreuve physique qui décide du sort d'un accusé et dont le résultat est perçu comme dépendant de Dieu.

**Ordonnance** : décision du roi s'appliquant à tout le royaume.

**Présomption d'innocence** : principe selon lequel tout accusé est supposé innocent tant que sa culpabilité n'a pas été prouvée.

**Rouelle** : tissu rond de couleur dont le port est imposé aux juifs.